

Département du Rhône

SYSEG

Etude :
Zonage des eaux pluviales de la commune d'Orliénas

Plan :
Plan de zonage des eaux pluviales

Maitre d'ouvrage :



SYSEG
262, rue Barthélémy Thominier
Parc de Sauray
69520 BRIGNAIS

Bureau d'études :



Réalités Environnement
105, allée du Rief
61400 TRÉVOUX
Tél. : 04 78 28 46 02

Légende :

Zones soumises au règlement de zonage pluvial

 Zone de prescription restrictives (zone bleue)

 Zone de prescription souples (zone blanche)

 Zone à risques (zone jaune)

Urbanisme

 Zones à urbaniser et zones soumises à OAP (PLU 2019)

 Périmètre de la zone urbanisée et à urbaniser (PLU 2019)

 Limite communale

Éléments paysagers à préserver

 Axes d'écoulement (Infra Services)

 Cours d'eau (inventaire DDT)

 Présomption de cours d'eau (inventaire DDT)

 Mares et plans d'eau (inventaire SMAGGA)

 Zones humides (inventaires SMAGGA/DDT)

 Corridors d'écoulement

Autres zonages à prendre en compte pour la gestion des eaux pluviales

PPRI du Sarsa

 Zone verte HGM

 Zone rouge

 Zone bleue

 Zone violette

 Zone rouge Centre-Bourg

 Zone bleue Centre-Bourg

 Zone blanche

Périmètres de protection de captage AEP

 PP immédiate (PPI)

 PP rapprochée (PPR)

 PP éloignée (PPE)

Aléa mouvement de terrain (extrait PLU)

 Risque gÂ©ologique

 Emplacement rÂ©servÂ©

 Espace boisÂ© classÂ©

 Servitude de mixitÂ© sociale

